

Coach professionnel(le)

RNCP26931 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	315
Code(s) ROME	M1502, M1402
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	04/10/2019

Certificateur(s)

UNIVERSITE D'AIX MARSEILLE · SIRET : 13001533200013

Université d'Aix-Marseille - Institut universitaire de technologie (IUT Aix-Marseille)

<http://www.univ-amu.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Ce professionnel est un expert dans les domaines de l'accompagnement individuel et collectif des travailleurs salariés et indépendants, et de la gestion des ressources humaines. Il peut être salarié d'une organisation ou s'établir comme consultant en coaching d'entreprise.

- Il présente son activité aux responsables des organisations et aux collaborateurs pour présenter le contenu et les apports de la démarche de coaching
- En tenant compte du contexte social et économique de l'organisation dans laquelle il intervient, il analyse les besoins du client afin de définir les objectifs et le contenu de l'intervention
- En tenant compte du contexte concurrentiel et de la demande du client, il propose et négocie un contrat d'intervention ainsi que les conditions particulières de l'intervention
- En s'appuyant sur une méthodologie d'intervention, il conduit des entretiens auprès des personnes et des collectifs accompagnés afin de définir leurs ressources, leurs objectifs et les obstacles afin de faire émerger les différentes options d'accompagnement
- En tenant compte des caractéristiques propres à chaque personne accompagnée et à l'organisation, il met en œuvre la démarche permettant d'atteindre les objectifs prévus dans le contrat d'intervention
- En s'appuyant sur les expériences d'intervention, il complète et améliore ses techniques d'intervention afin de pouvoir proposer des réponses pertinentes aux futures demandes

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les capacités attestées :

- En tenant compte du contexte de l'entreprise, savoir présenter le coaching à de futurs clients ou prescripteurs enfin d'en donner une vision convaincante et réaliste
- En s'appuyant sur ces expériences antérieures et sur une connaissance des différents types d'accompagnement, savoir communiquer sur son identité de coach pour différencier son approche par rapport au conseil, mentorat, tutorat et à la formation
- En situant l'individu dans son contexte organisationnel et personnel, comprendre la demande, en saisir les thèmes possibles, le cadre probable, afin de pouvoir proposer une offre pertinente
- Maîtriser les bases des principaux outils et approches, en connaître les applications de manière à proposer une offre d'intervention qui corresponde aux attentes de la personne coachée

- Connaissance des conditions et du cadre d'un coaching (respect de normes et de règles notamment au niveau de l'éthique en matière de confidentialité, respect de la personne) de manière à être vigilant sur toutes tentatives et tentations de sortie du cadre
- En s'appuyant sur des techniques de communication, capacité à instaurer un cadre sécurisant et incitant à l'expression de soi pour le coaché.
- En mobilisant des grilles d'analyses appropriées, répertorier toutes les données du problème, identifier tous les acteurs avec rigueur et précision
- Identifier s'il y a lieu la ou les demandes implicites afin de les prendre en compte dans l'accompagnement
- Explorer le vécu du coaché dans la situation et au regard de sa personnalité
- Co identifier les différents scénarios possibles avec le coaché afin de lui proposer plusieurs alternatives d'accompagnement
- Accompagner le coaché au choix d'option
- En s'appuyant sur le droit des contrats, connaître les différents types de contrat (contrat tripartite- individuel) afin de proposer un contrat qui permette de réaliser l'intervention dans un cadre sécurisé sur un plan juridique
- Choisir celui le plus adapté, le rédiger et en définir les modalités (lieu, fréquence, horaires, nombre de séances, tarif, conditions d'annulation, obligations des parties)
- Définir en collaboration avec le coaché les objectifs à atteindre
- En s'appuyant sur une méthodologie d'intervention, mettre en oeuvre les caractéristiques de la posture : écoute, empathie, acceptation inconditionnelle de l'autre, questionnement-reformulation.
- Explorer la situation du point de vue du coach
- Explorer le vécu du coaché
- Explorer des situations de réussite vécues par le coaché
- Mettre en regard les résultats obtenus et les objectifs prédéfinis dans le contrat pour conclure le contrat et mettre en évidence les apports de l'intervention

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le coach professionnel exerce son activité à titre de consultant indépendant (coach externe) ou de salarié (coach interne) dans tout type de structures (grandes entreprises, PME, artisans) dans le secteur privé, dans les secteurs public et associatifs.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Coach indépendant
- Consultant en organisation et en gestion des ressources humaines
- Responsable gestion des carrières
- Responsable formation
- Responsable ressources humaines
- Manager responsable de centre de profit

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 625 €

Familles professionnelles (FAP)	L2X61 — Agents administratifs · tension 1/5 (Très faible) L4X80 — Techniciens des services administratifs · tension 4/5 (Élevée) L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) · tension 3/5 (Modérée) L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement · tension 2/5 (Faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	40 039
Jugés difficiles à recruter	26 %
Emplois saisonniers	10 %
Familles professionnelles (FAP)	L2X61 — Agents administratifs L4X80 — Techniciens des services administratifs L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Jury composé de 4 personnes : 50% d'enseignant et de 50% de professionnels

COMPOSITION DU JURY — VAE

Jury composé de 4 personnes dont 2 enseignants, un représentant des employeurs et un représentant des salariés conformément aux textes.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	04/10/2019
--	------------

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

www.feg.univ-amu.fr

Site internet université Aix Marseille

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/26931/>